

PROCES VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 11 AVRIL 2006

7413 8228

Le onze avril deux mille six à quinze heures, le Conseil d'Administration de SOFIPAR s'est réuni, dans les locaux de la société, 100 boulevard du Montparnasse à PARIS XIV^{ème}, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du projet de procès-verbal du Conseil d'Administration du 13 décembre 2005
2. Démission d'un Administrateur
3. Cooptation d'un nouvel Administrateur
4. Nouvelles interventions :
 - Point sur GAMM VERT DEVELOPPEMENT
 - CRISTANOL
 - TEREOS
 - ABENGOA
5. Vie des participations : cessions réalisées depuis le Conseil d'Administration du 13 décembre 2005
6. Changement de Représentant Permanent,
7. Questions diverses.

Greffé du Tribunal de
Commerce de Paris
I M R
28 NOV. 2006
N° DE DÉPOT 10057

Etaient présents

MM.	BRUNEL	Président
	CATTON	Administrateur
	DUPUY	Administrateur
	CREDIT AGRICOLE SA	Administrateur, représenté par M. CLAVE
	CAPE HOLDING	Administrateur, représenté par M. DOIN
	COOP DE FRANCE	Administrateur, représenté par M. HUBERT
	DOIN	Représentant Permanent de CAPE HOLDING
	UNIGRAINS	Administrateur, représenté par M. DUCROQUET

Etaient absents et excusés

MM.	BRU	Administrateur
	FOUQUET	Administrateur
	MARY	Administrateur
	F.N.S.E.A.	Administrateur, représenté par M. CUYPERS
	SACAM	Administrateur, représenté par M. LEGER

Assistaient également

M.	DELACHAUME	Directeur Général SOFIPAR
Mmes	LAMBERT-ALCANTARA	}
	SCARDINA	
MM.	LEAL	} SOFIPAR
	PINPERNET	
	PRADIER	
	SOUBRIER	
	TROLEZ	CAPE Holding Directeur Juridique CAPE

Ayant constaté que le quorum était atteint et que le Conseil pouvait valablement délibérer, le Président passe au Point 1 de l'ordre du jour.

Point 1 Approbation du projet de procès-verbal du Conseil d'Administration du 13 décembre 2005

Aucune modification n'étant demandée par les Administrateurs, le projet de procès-verbal du Conseil d'Administration du 13 décembre 2005 est adopté, à l'unanimité, en tant que procès-verbal.

Point 2 Démission d'un Administrateur

Le Président informe les membres du Conseil que M. Bernard FOUQUET a démissionné de ses fonctions d'Administrateur en raison de ses nouvelles responsabilités au sein du groupe. Le Président rappelle que M. FOUQUET est administrateur de SOFIPAR depuis plus de quinze ans et a largement contribué, par ses conseils avertis, au développement de la société.

Le Conseil prend acte de cette information.

Point 3 Cooptation d'un nouvel Administrateur

Le Président propose aux membres du Conseil de coopter en qualité d'Administrateur M. Guillaume ROUSSEAU, Directeur du marché des entreprises, des collectivités publiques et des professionnels à CREDIT AGRICOLE SA, en remplacement de M. Bernard FOUQUET.

Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2008.

Le Conseil, à l'unanimité, accepte cette nomination.

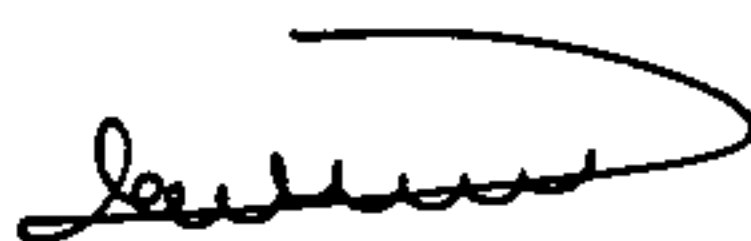
.....

Point 7 Questions diverses

Aucune question n'est évoquée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à seize heures.

Certifié conforme et véritable
PARIS, le 7 novembre 2006



Hervé DELACHAUME
Directeur Général